

**ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS
OU DE VACANCES D'EMPLOIS
N° 2019-39**

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte
110 déclarations :

- pour la catégorie A : 15
- pour la catégorie B : 3
- pour la catégorie C : 92

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

ARTICLE 3 : La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

le 19 SEP. 2019

Fait à Basse-Terre, le 17/09/2019

Présidente
Département
de la
GUADELOUPE
Denise BLEUBAR

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENREG.
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Assistante communication	Mutation interne	35 H 00	Participation à l'élaboration de la stratégie de communication de la collectivité. Organisation d'actions de communication et de relations publiques. Conception et/ou réalisation de produits de communication. recueil, analyse et traitement d'informations	1236
SDIS	ADJOINT TECHNIQUE	agent technicien support et service	Disponibilité	35 H 00	Surveiller le fonctionnement des équipements informatiques physiques et logiciels. Assurer la gestion courante du système d'information (S.I.). Appliquer le contrôle et l'application des règles établies au sein du groupement. Participer à la gestion des relations SDIS/fournisseurs. Assurer le support aux utilisateurs du S.I. assurer la continuité permanente et fonctionnelle du S.I. destiné aux activités opérationnelles du SDIS 971. connaître l'administration technique des logiciels du S.I.	1237
SDIS	TECHNICIEN	chef du service des systèmes d'information	Détachement ou intégration directe	35 H 00	-Manager un service de 6 agents -Définir et proposer les orientations des systèmes d'information par anticipation des évolutions technologiques. -Assurer le contrôle et l'application du droit au regard des activités conduites en interne et en externe ; -Optimiser la gestion des relations SDIS/fournisseurs ; -Assurer la veille juridique et technique. -Conseiller	1238

						le chef de groupement. - Assurer la continuité permanente et fonctionnelle du S.I. destiné aux activités opérationnelles du SDIS 971.	
CCAS de Gosier	ATTACHE	Directrice Adjointe du CCAS	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Sous l'autorité du directeur, l'adjoint est chargé de le secondar dans les missions d'organisation, d'animation d'équipe et développement des projets	1239	
Commune de Goyave	REDACTEUR	Responsable de l'Unité Financière et Commande Publique	Fin de contrat	35 H 00	Chargé d'assurer et collaborer à la préparation et l'exécution du budget et aux procédures budgétaires, à la gestion de la dette et garanties d'emprunts, le suivi de la fiscalité et des ressources. Suivi de la réglementation comptable et en matière de régie. Elaboration des actes administratifs en rapport avec ces activités. Réalisation des analyses ou études financières et propositions des stratégies. Coopération avec les partenaires financiers.	1240	
Commune de Port-Louis	ADJOINT TECHNIQUE	Agent de Restauration chargé d'entretien des locaux	Retraite	30 H 00	Agent charge du nettoyage et entretien des surfaces et locaux de la collectivité ou établissement d'enseignement. Agent charge de la distribution et de service des repas, entretien des locaux et matériels de restauration	1241	
Commune de Saint-François	ADJOINT ADMINISTRATIF	Chargé d'accueil	Mutation interne	35 H 00	Assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers. Exécuter et suivre les procédures et les décisions	1242	

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Commune de Saint-François	ADJOINT TECHNIQUE	Agent du littoral	Mutation interne	35 H 00	Mise en œuvre d'un plan de conservation afin de protéger et favoriser la protection et la reproduction des espèces patrimoniales présent sur le site. Actions de protection des espèces végétales et animales de la zone classée de la Pointe des Châteaux. Suivi et comptages des différentes espèces animales et végétales. Renseigner, informer, sensibiliser la population .	1243
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Technicien(ne) de surface	Fin de contrat	35 H 00	Réalisation de l'entretien des surfaces des bâtiments régionaux. Mise en œuvre des dispositifs nécessaires à l'accomplissement des diverses manifestations régionales	1244
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et	1245

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

						immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative... Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1246	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1247	

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1248
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative... Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1249
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	1250

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

	DES ETAB. D'ENSEIG.				appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1251
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des	1252

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Conseil Régional					services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1253
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative...Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des	1254

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

					espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1255
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et	1256

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

					immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1257
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1258

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1259
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1260
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	1261

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

	DES ETAB. D'ENSEIG.				appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1262
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des	1263

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1264
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1265

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	1266	espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	1267	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1268
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1269

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1270
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1271
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	1272

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

	DES ETAB. D'ENSEIG.				appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1273
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des	1274

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1275
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1276

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

					espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1277
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et	1278

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

					immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1279
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative... Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1280

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1281
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1282
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	1283

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

	DES ETAB. D'ENSEIG.				appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1284
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des	1285

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1286
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative... Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1287

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1288
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1289

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1290
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1291

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1292
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1293
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	1294

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

	DES ETAB. D'ENSEIG.				appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1295
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des	1296

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1297
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1298

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	1299	espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	1300	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1301
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1302

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1303
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1304
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	1305

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

	DES ETAB. D'ENSEIG.					appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00		Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1306
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00		Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des	1307

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1308
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1309

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

					espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1310
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et	1311

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdg971.com>

						immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1312	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1313	

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1314
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1315
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement	1316

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

	DES ETAB. D'ENSEIG.				appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1317
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des	1318

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Conseil Régional					services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.	1319
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des	1320

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	1321	espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports. Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports.
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	1322	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative... Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

					immobilière, de la restauration et des transports..	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1323
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE DES ETAB. D'ENSEIG.	Agent polyvalent	Fin de contrat	35 H 00	Suivant la définition statutaire, les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement appartiennent à la communauté éducative. Ils sont chargés des tâches nécessaires au fonctionnement des services matériels des établissements d'enseignement, principalement dans les domaines de l'accueil, de l'entretien des espaces verts, de l'hébergement, de l'hygiène, de la maintenance mobilière et immobilière, de la restauration et des transports..	1324

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20190917-EMP-2019-39-AR
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ATTACHE	Directeur des stratégies territoriales	Mutation interne	35 H 00	Sous l'autorité directe du Directeur Général des Services, vous veillez à la lisibilité et mise en œuvre des stratégies en matière de développement et de redynamisme territorial .	1325
Communauté d'agglomération riviera du levant	ADJOINT ADMINISTRATIF	Responsable du pôle communication/ Responsable du BIT de Sainte-Anne	création de poste	35 H 00	Organise, anime et coordonne les actions du pôle communication. Supervise la réalisation, la publication et la diffusion des éditions de l'OTI. Supervise l'organisation des opérations spéciales. Assure les relations presse de l'OTI. Pilote la rédaction et la diffusion des outils de communication internes et institutionnels. Coordonne les relations de l'OTI. Encadre le personnel du Bureau d'Information Touristique.	1326
Commune de Gosier	ATTACHE	Directeur Adjoint des affaires juridiques	Mutation externe	35 H 00	Seconde le directeur dans ses missions d'organisation, d'animation d'équipe et développement des projets.	1327
Commune de Gosier	ATTACHE PRINCIPAL	Directeur Adjoint des affaires juridiques	Mutation externe	35 H 00	Seconde le directeur dans ses missions d'organisation, d'animation d'équipe et développement des projets.	1328
Commune de Grand-Bourg de M/ Galante	TECHNICIEN	Agent de maintenance en informatique	Fin de contrat	35 H 00	Exploitation et maintenance des équipements du SI. Aide et accompagnement des utilisateurs. Gestion des incidents d'exploitation. Installation, gestion et suivi des	1329

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

					équipements informatiques. Gestion du parc informatique. Accompagnement et formation des utilisateurs. Recensement des dysfonctionnements et des améliorations fonctionnelles	
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Assistant socio-éducatif - assistant de service social	Fin de contrat	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	1330
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Assistant socio-éducatif - assistant de service social	Mutation externe	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	1331
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Assistant socio-éducatif - assistant de service social	Retraite	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	1332

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Assistant socio-éducatif - assistant de service social	Retraite	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	1333
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Assistant socio-éducatif - assistant de service social	Retraite	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	1334
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Assistant socio-éducatif - assistant de service social	Retraite	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	1335
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-	Assistant socio-éducatif	Retraite	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les	1336

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

	EDUCATIF DE 2EME CLASSE	- assistant de service social			conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO- EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Assistant socio-éducatif - assistant de service social	Retraite	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	1337
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO- EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Assistant socio-éducatif - assistant de service social	Retraite	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	1338
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO- EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Assistant socio-éducatif - assistant de service social	Retraite	35 H 00	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	1339

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

						travail, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE 2EME CLASSE	Référent de l'Aide Sociale à l'Enfance	Mutation interne	35 H 00	Sous l'autorité du Responsable du Service ASE, assure la prise en charge directe de l'enfant et de la famille ainsi que leur suivi pendant la durée du placement. Fait émerger et formalise le projet pour l'enfant dans le cadre d'entretiens d'aide et détermine, compte tenu de la situation à traiter la composition de l'équipe territorialisée de protection de l'enfance. Suit et coordonne l'action des différents intervenants internes et externes chargés de mettre en oeuvre le PPE	1340	
Caisse des écoles de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'entretien des locaux	Fin de contrat	35 H 00	nettoyage des locaux administratifs et à usage technique nettoyage du restaurant administratif et de ses abords. Evacuation des déchets courants. Entretien et rangement du matériel utilisé. Contrôle de l'état de propreté des locaux	1341	
Commune des Abymes	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assurer l'accueil physique et téléphonique	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Assure l'accueil physique et téléphonique du public. Effectuer diverses tâches administratives (photocopies, classement). Renseigner les administrés. Enregistrer les demandes diverses.	1342	

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Commune des Abymes	ADJOINT TECHNIQUE	Renseigner les usagers	Détachement ou intégration directe	28 H 00	Transmettre les informations aux collègues concernés. Exécuter toutes les autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique.	1343
Commune des Abymes	ADJOINT TECHNIQUE	Agent Polyvalent de terrain rattaché à la DICD	Détachement ou intégration directe	28 H 00	Réalisation d'enquêtes sur le terrain, assistance aux travaux de bornage, prise de vues. Assurer la liaison entre le Maire et le pôle (Courriers à destination du Maire, du DGS, des élus, et les autres partenaires). Assurer les déplacements professionnels des agents. Instruction de dossiers. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions de la DGADD, confiées par le supérieur hiérarchique.	1344
Commune des Abymes	ADJOINT TECHNIQUE	Assurer un travail de qualité sur les espaces verts publics de la Ville	Mutation externe	28 H 00	Charger les véhicules de transport des déchets végétaux et balayer les alentours entretenir les espaces publics. Nettoyer et entretenir les outils mis à disposition. Réaliser des travaux de création d'aménagements paysagers et réaliser les opérations d'entretien des espaces verts, parcs, jardins. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique.	1345

DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

CENTRE DE GESTION

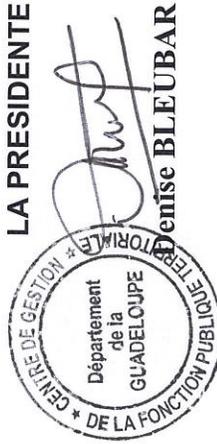
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

	PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	des équipements sportifs municipaux		manifestations sportives organisées. Assurer les tâches de nettoyage général des installations sportives lors des vacances de poste. Assurer la continuité des missions lors des vacances de poste. Participer aux réunions de travail. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique.	
--	-----------------------------	--	--	---	--

LA PRESIDENTE



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>